

Certifié par la présente que :

Aurélien CHAVANNE

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE

INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER

DPE - Individuels

Diagnostic de performance énergétique individuel

DEBUT DE
VALIDITE

01/02/2016

FIN DE
VALIDITE

31/01/2021

qui ont été réalisés par Socotec Certification conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification

Directeur opérationnel



François RIQUET